Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202790-20251201-2025_70-DE

Séance du 1er décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 25/11/2025)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 25/11/2025

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - COJEAN François –LE POTIER Marie-Laure - LE MAINTEC Gwenaelle - OLLITRAULT Michelle- NEVO Laurent - LIZIARD- FLOC'H Marion

Absents excusés : VIDCOQ Marc donne pouvoir à GUILLAUME Alain
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : François COJEAN

2025-70

Objet : achat jeux extérieurs

Il est prévu d'installer un jeu à La Chouette chevêche, un à l'étang des sources et un dans le parc de la pommeraie. Deux sociétés ont présenté leurs devis, SDU et Altrad Mefran.

Après examen des modèles de jeux et des prix, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite pour 3 jeux par la société Altrad Mefran, pour un prix total de 24 157 € HT (28 988.40 € TTC)

Cette acquisition fera l'objet d'une inscription au budget primitif 2026 voté en février.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME